

LEXIQUE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE



SEXE

Le terme sexe renvoie à un ensemble d'attributs biologiques retrouvés chez les humains et les animaux. Il est lié principalement à des caractéristiques physiques et physiologiques, par exemple les chromosomes, les niveaux d'hormones et l'anatomie du système reproducteur.

GENRE

Le terme genre renvoie à un rôle social, comme masculin ou féminin. C'est un ensemble de comportements et d'expressions construites par la société. Le genre n'est pas nécessairement congruent au sexe : une personne de sexe masculin peut avoir des comportements socialement jugés féminins et être ainsi de genre féminin.

CISGENRE CISIDENTITÉ

À la naissance, un sexe est médicalement attribué au nouveau-né en fonction de ses organes génitaux. La famille et la société ont tendance à lui assigner un genre avec des attentes sociales (comportement, apparence...). Les personnes cisgenres sont à l'aise avec ces assignations et ces attentes.

MINORITÉS DE GENRE

Le terme englobe l'ensemble des personnes qui ne se ressentent pas cisgenres : personnes transgenres, non-binaires...

MIXITÉ CHOISIE

C'est le fait de créer des espaces d'échanges de manière consciente et choisie entre personnes appartenant à un groupe subissant les mêmes situations de domination. Le terme de « mixité choisie » est préféré à celui de « non-mixité », pour inclure les personnes non-binaires, trans, inter et queer dans la lutte féministe.

ÉCRITURE INCLUSIVE

L'écriture inclusive permet d'assurer une égalité des représentations relatives au genre dans le langage. Elle ne se limite pas au point médian et peut recourir :

- à des termes épiciens (l'élève au lieu de l'étudiant ou l'étudiante),
- à des formules englobantes (le secteur agricole au lieu des agriculteurs et agricultrices),
- à la féminisation des noms (une autrice)...

Sources des données chiffrées

¹ Dernier recensement agricole 2020

² Info statistiques MSA 2019

³ Christophe Perrot-Idele (Institut de l'élevage), regard statistique sur la place des femmes en agriculture (webinaire GIS Élevage, décembre 2023).

Contact

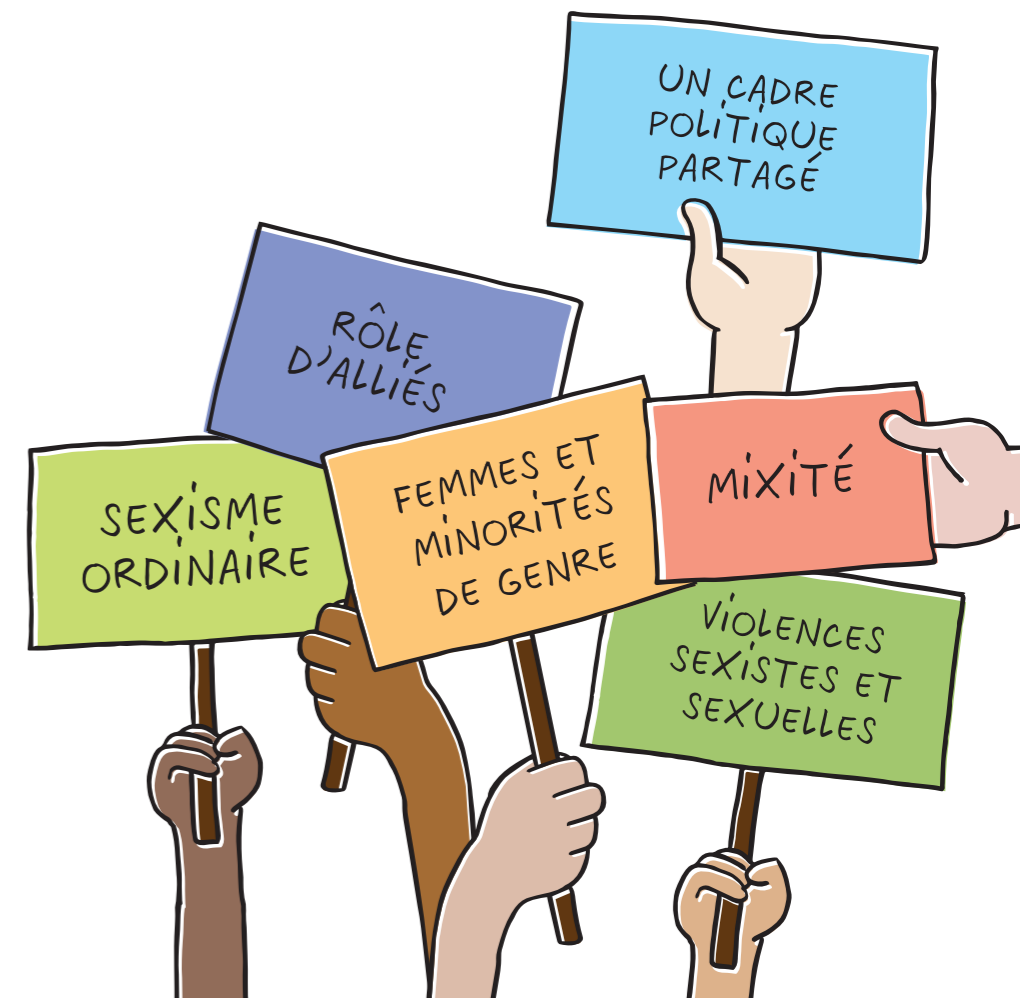
contact@ardear-aura.fr

Pour aller plus loin

- Flasher le code pour consulter la charte
- Se l'approprier
- La faire vivre dans nos réseaux



CHARTRE POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE



Notre réseau (...) s'inscrit dans une perspective de mouvement social global, avec des valeurs fortes et progressistes. Nous sommes fier-es de combattre l'ensemble des formes de domination et d'injustice qui pèsent sur le monde paysan, d'ici et d'ailleurs, et qui pèsent sur l'ensemble de la société, bien au-delà de la seule sphère agricole. Les rapports de domination des hommes sur les femmes [et minorités de genre] sont indéniablement une des formes qui s'ajoutent à l'oppression économique, raciste, culturelle, liée à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. »

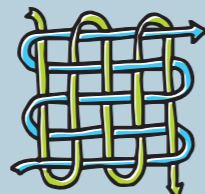
Congrès de la
Confédération paysanne,
Tours, avril 2019.



Prendre position
pour l'égalité de genre



Nous doter d'un cadre partagé
validé par les administrateurices



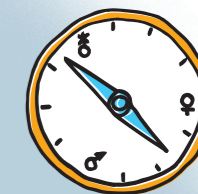
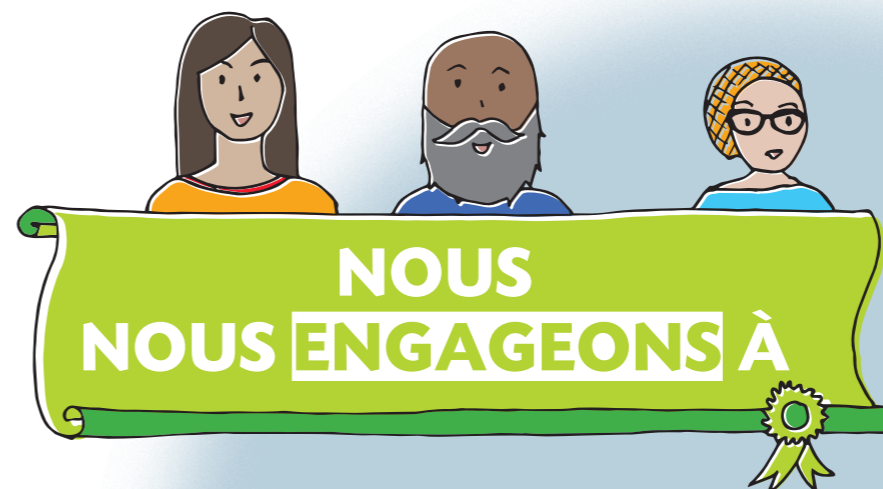
Faire de l'égalité de genre
une dimension fondamentale et transversale de notre fonctionnement



Véhiculer une image juste et équilibrée
des questions de genre



Lutter activement contre les violences
sexistes et sexuelles



adopter cette charte
comme boussole et cadre politique commun



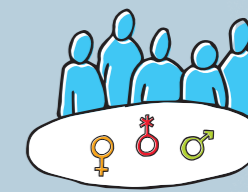
nous former
sur les questions de genre et de sexisme ordinaire



identifier et agir
sur les violences sexistes et sexuelles



revisiter et compléter
nos procédures d'accompagnements et nos contenus de formations



favoriser la mixité
dans les Conseils d'Administration en travaillant nos freins genrés à la participation



inciter les hommes
à se positionner et à agir comme alliés

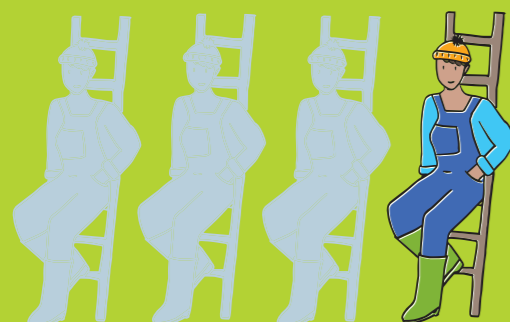


renforcer la place
des femmes et des minorités de genres dans le milieu agricole (mixité choisie et sensibilisation)

QUI EST CONCERNÉ·E

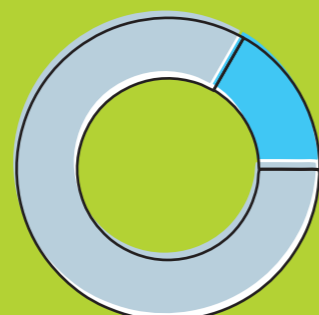
PAR LA CHARTE ?

- Membres des ADDEAR et de l'ARDEAR AURA**
porteur-euses de projets, paysan·nes, adhérent-es, salarié-es, administrateur-ices
- Partenaires, intervenant-es, formateur-ices**



1/4

des chef-fes d'exploitation et coexploitant-es est une femme (26,5% en 2020¹).



17%

des agricultrices s'installent seules ou uniquement avec des femmes.²

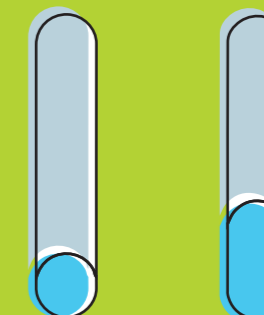
pour les femmes, l'agriculture s'exerce majoritairement en mixité.



13%

des héritier-es agricoles sont des femmes.³

Les filles d'agriculteurs et d'agricultrices sont moins nombreuses à devenir agricultrices que les fils.



21%

des femmes ont touché la dotation jeune agriculteur-ice (DJA) depuis 2017.³

39%

Les agricultrices obtiennent moins de financement à l'installation.